

reçu son rapport et ses conclusions on les étudiera et vous les transmettra pour votre gouverne.

Je crois que le docteur Magill ne se chargea pas du travail.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il y avait une lettre lui demandant de s'en charger.

L'hon. M. GRAHAM: Oui.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il y avait aussi la réponse du docteur Magill, mais apparemment le gouvernement ne peut la retracer.

L'hon. M. GRAHAM: Le docteur Magill envoya un télégramme l'autre jour déclarant qu'il n'avait fait aucun rapport. J'imagine qu'il vous accusa réception de l'invitation.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'était dans la correspondance.

L'hon. M. GRAHAM: Et nous sommes rendus en 1921 sans que rien soit fait dans le but de réduire les frets. La correspondance de sir George Perley dont j'ai donné lecture prouve clairement, je crois, sans que l'on prenne en considération ce que j'ai dit à ce sujet, que l'on ne peut rien espérer, relativement à la réglementation des frets maritimes, de la coopération des diverses parties de l'empire.

J'en arrive maintenant à la Marine marchande du Gouvernement canadien. On a demandé: Pourquoi ne vous servez-vous pas de la marine marchande? Mon honorable ami le chef de l'Opposition, cet après-midi, dans ses interruptions, a donné à entendre que c'est ce que nous devrions faire. Qu'il me soit permis d'en revenir à la lettre de sir George Perley. Ce dernier, en signalant les difficultés de la stabilisation des tarifs de transport sur l'océan, attira l'attention du premier ministre de l'époque, aujourd'hui chef de l'opposition, sur le fait qu'il y avait une Marine marchande canadienne qui pourrait, dans une certaine mesure, stabiliser ces taux. Pourquoi ne le fit-on pas? Je remarque que personne ne parle trop fort. L'opposition nous demande—et ceux qui ont le moins étudié la question sont ceux qui nous le demandent le plus souvent—pourquoi nous n'utilisons pas maintenant de la Marine marchande dans ce but. Eh bien, comme sir George Perley le lui faisait remarquer, mon très honorable ami avait alors une Marine marchande flambant neuve: la peinture n'en était pas encore sèche; les navires venaient d'être livrés; il n'y avait pas une seule route d'établie dont la suppression eût pu embarrasser quelqu'un; les navires étaient à l'ancre. Et sir George Perley disait: "Pourquoi ne les utilisez-vous pas pour réduire les frets". Mais on ne fit rien.

Le très hon. M. MEIGHEN: Ils étaient tous en service.

[L'hon. M. Graham.]

L'hon. M. GRAHAM: Plusieurs n'ont été terminés qu'un certain temps après la guerre. Mais ces navires étaient là; on était libre de les diriger vers l'Atlantique-Nord pour faire baisser les tarifs; et quand le haut commissaire demanda au premier ministre de l'époque de le faire, on ne le fit pas. Ces navires faisaient partie de la conférence de l'Atlantique-Nord et ils furent placés sur d'autres routes; on ne s'en servit pas pour réduire les prix dans l'Atlantique-Nord. On nous demande aujourd'hui pourquoi nous ne l'avons pas fait. Il y a pour cela deux ou trois raisons et je puis aider mon très honorable ami à sortir d'embarras avant de terminer.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je ne suis pas dans l'embarras.

L'hon. M. GRAHAM: Malheureusement. C'est beau de se sentir heureux...

Le très hon. M. MEIGHEN: Je suis heureux de n'être pas dans l'embarras dans lequel se trouve le Gouvernement.

L'hon. M. GRAHAM: ... et mon très honorable ami ne sera pas à notre place d'ici à bien des années. Les navires de la Marine marchande du Gouvernement naviguent présentement sur des routes établies, du moins ceux capables de transporter des cargaisons considérables à des taux raisonnables.

Notre Gouvernement arriva et trouva ces navires. Nous ne sommes pas responsables de la Marine marchande canadienne qui a coûté trois ou quatre fois ce qu'elle coûterait maintenant. Mais nous avions sur les bras ces navires, qui avaient coûté très cher et qui venaient d'être confiés quelque temps auparavant au réseau National canadien. Ils n'étaient pas sous la direction du ministre qui les avait construits: on les avait passés à un autre département pour s'en débarrasser. Je me trouvai malheureusement à la tête de ce département. L'administration des chemins de fer Nationaux a dirigé ces navires sur diverses routes dans le monde, s'éloignant autant que possible de la concurrence trop vive, parce qu'en certains cas ils ne pouvaient lutter contre des navires plus rapides ou mieux adaptés à certaines cargaisons. Nous avons établi de nouvelles routes maritimes dont bénéficie le Canada. L'autre jour, un député de la Colombie-Anglaise parlait de retirer ces navires de quelques routes qui n'étaient pas payantes: il ne parlait pas du tout comme cela en 1921, alors qu'il n'y avait pas de routes d'établies; je lui demandai s'il consentirait à voir retirer les navires de la route établie entre l'est du Canada et Vancouver, et il me répondit immédiatement par la négative. Pour l'instant, ces navires ne rapportent pas, mais ils développent un commerce maritime interprovin-